



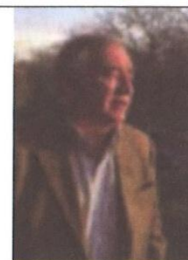
P.E.F.C.

Des choix à faire

par Benoit de Rodellec - Président de l'Union Régionale

L'Association Française de Certification Forestière est constituée de 3 collèges : les producteurs (tous les forestiers), les transformateurs et les usagers de la forêt. L'organisation, collégiale, y implique tous les acteurs de la filière.

PEFC définit les besoins pratiques de gestion durable, le schéma en est révisé tous les cinq ans dans un objectif d'amélioration. Ceci étant dit, **amélioration ne veut pas dire augmentation des contraintes**, mais au contraire (pour nous) souci de pragmatisme sans surenchère et complications. Et la participation des forestiers privés à ces travaux est essentielle pour en préserver les objectifs initiaux.



Un début d'essoufflement

PEFC a développé de façon certaine les surfaces certifiées et les entreprises concernées de la filière. Ce développement n'est plus exponentiel et connaît même **un début d'essoufflement** pour des raisons que nous forestiers connaissons bien : Surenchères des exigences, tentatives d'éloignement des objectifs pragmatiques..., et modalités d'interventions heureusement rares qui ressemblent plus à un contrôle de police qu'à un esprit de conseil et de vigilance. Le forestier est aussi un client qui, dans le fond et la forme doit être respecté !

Eviter de se faire déborder

Il est important de profiter de cette révision pour revenir aux fondamentaux, simplifier les clefs de lecture et **éviter de se faire déborder** par des environnementalistes militants qui n'hésiteraient pas à confondre convictions personnelles et objectifs de leur fonction.

Les Conseils d'Administration ne doivent surtout pas oublier leur rôle. La vigilance est de mise et nous sommes tous impliqués.

Le résultat en sera publié en juin. PEFC est notre norme et nous devons certifier nos forêts. L'amélioration des normes nous y aidera. Et n'oublions pas d'éviter les autres standards qui sont beaucoup à risque.

B.de R.